

# SantéPublique éditions

Le 03 novembre 2015

## Lettre ouverte à

(déposée par porteur)

**Monsieur Laurent FABIUS**  
**Ministre des Affaires Etrangères**  
37, quai d'Orsay  
75007 PARIS

N/Réf : 15/019

Objet : **Lettre à Monsieur Hollande concernant la COP 21**

Détachement Permanent de Sécurité  
de l'Hôtel du Quai d'Orsay  
3/11/2015  
16H10

Monsieur le Ministre,

Le Chef de l'Etat vous a confié les plus hautes responsabilités dans l'organisation de la COP 21 qui s'ouvre à Paris dans 28 jours.

A ce titre, il m'a semblé important de vous transmettre la copie de la lettre que je lui adresse ce jour (après lui avoir envoyé une première lettre sur les mêmes sujets en juillet dernier).

Si la COP 21, dont EDF et Engie figurent parmi les principaux sponsors, devait être à quelque titre que ce soit un support de propagande pour le déploiement du Linky et du Gazpar, les nouveaux compteurs « communicants », vous vous rendrez passible de complicité de mise en danger délibérée d'autrui.

En effet, les inconvénients multiples et majeurs détaillés dans la lettre jointe (incendies, pannes, piratage, cyber-terrorisme, black-out, cancer, électrosensibilité...) doivent impérativement conduire à l'annulation du déploiement prévu par EDF à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015 pour le Linky et déjà engagé par Engie pour le Gazpar, respectivement par le biais de leurs filiales ERDF et GRDF.

J'attire votre attention sur le risque judiciaire encouru, car vous ne pourrez pas dire que vous « ne saviez pas » lorsque des actions seront entreprises à votre rencontre par les futures victimes de ces compteurs, au cas où leur déploiement ne serait pas annulé.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

  
**Annie Lobé,**

**Journaliste scientifique.**

PJ : - Ma lettre du 3/11/2015 à M. François Hollande, Président de la République, et ses pièces jointes.  
- Pour mémoire, copie de la lettre que je vous ai adressée le 21 août 2012 (restée sans réponse).

# SantéPublique éditions

Le 21 août 2012

Lettre ouverte à

(déposée par porteur)

**Monsieur Laurent FABIUS**  
**Ministre des Affaires Etrangères**  
37, quai d'Orsay  
75007 PARIS

N/Réf : 12/031

Objet : **Garantir la France contre l'accident nucléaire**

Monsieur le Ministre,

Le 17 juin 2012, vous avez été élu député. Vous avez ensuite cédé votre fauteuil à l'Assemblée nationale à votre suppléant, à qui j'ai adressé **la lettre ci-jointe** concernant **le nucléaire en France**, ainsi qu'à tous les autres députés et sénateurs.

**En tant que ministre, vous seriez concerné au premier chef en cas d'accident nucléaire.** C'est pourquoi il m'a semblé important que vous preniez connaissance **personnellement** de la lettre que je vous adresse aujourd'hui.

François Hollande a annoncé l'ouverture d'« **un grand débat sur l'énergie associant largement les acteurs et les citoyens pour la première fois sur ce sujet** » Le Président a également ajouté : « **Le Parlement en fixera les conclusions par le vote d'une loi de programmation de la transition énergétique** ». (voir la lettre du 2 mai 2012 qu'il m'a adressée sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)).

Je souhaitais tout particulièrement attirer votre attention sur **le vieillissement du parc nucléaire**, qui est devenu le **premier facteur de risque d'accident** en France (voir la conférence en ligne sur [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr))

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**Annie Lobé,**  
**Journaliste scientifique.**

PJ : Lettre « **Garantir la France contre l'accident nucléaire** » du 26 juin 2012

adressée aux députés et sénateurs, et ses pièces jointes : **Photographies** des enfants de Tchernobyl par **Paul Fusco**, communiqué du 2 mai 2012 : « **EDF laisse en place des éléments vulnérables à la rupture sur les circuits primaires de 31 réacteurs nucléaires** » et « **Fessenheim : une rentabilité inaccessible** ».